

# ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 27 ET 28 FÉVRIER 2025

RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**COMPRA DA A CULLETTIVITÀ DI CORSICA DI A "PALA  
D'ALTARE DI CURBARA", OPERA ATTRIBUITA À U  
PITTORE GIOVANNI MAZONE**

**ACQUISITION PAR LE COLLECTIVITÉ DE CORSE DU  
"RETABLE DE CURBARA", ŒUVRE ATTRIBUÉE AU  
PEINTRE GIOVANNI MAZONE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Pierre Rosenberg (président-directeur honoraire du musée du Louvre), par l'intermédiaire de Philippe Costamagna (ancien conservateur du Musée Fesch d'Aiacciu), a informé la Collectivité de Corse de la mise en vente aux enchères d'une œuvre fondamentale du patrimoine corse (Sotheby's New York : vente Master Paintings Part 1, lot 301, 6 février 2025).

Il s'agit d'un retable peint sur bois, datable de la fin du XV<sup>ème</sup> siècle (vraisemblablement vers 1480).

Cette œuvre de très grand format (mesurant 2,73 m de haut pour 2,22 m de large) provient de l'église conventuelle du village de Curbara en Balagna (Cismonte). Il s'agissait probablement, aux vues de ses importantes dimensions, du polyptique qui ornait le maître-autel de l'édifice.

Ce retable présente un double intérêt, relativement rare pour une œuvre de cette époque : celui d'être dans un très bon état de conservation et celui d'être complet, depuis la fine prédelle moulurée qui lui sert de base jusqu'au sommet des pinacles fleurdonnés du registre supérieur.

L'œuvre est attribuée à l'excellent peintre génois Giovanni Mazzone (Alessandria, vers 1433 - Gênes, 1511), qui a influencé plusieurs générations de peintres génois, ligures et même corses. Cet artiste fait partie du cercle fermé des personnalités de premier plan de l'art ligure de la Renaissance. Mazzone s'était spécialisé dans la production de grands polyptiques, mais il était également sculpteur, graveur et peintre décorateur.

### **Historique de l'œuvre**

Le retable provient du couvent des franciscains de Curbara.

La provenance corse de l'œuvre a parfois été mise en doute et certaines notices mentionnent cette origine au conditionnel et avec un point d'interrogation.

Les études menées en Corse, ces dernières années, par les chercheurs du service de l'Inventaire, démontrent que l'origine insulaire du polyptique ne doit plus être mise en doute. En effet, on est certain que le peintre corse Anton Simone de Calvi a vu ce retable à Curbara, puisqu'il l'a copié en partie, en 1505, à l'occasion de la réalisation du grand polyptique qu'on lui a commandé pour l'église Sant' Albanu, érigée à 300 mètres en contrebas du village de Cassanu. Cette œuvre existe encore de nos jours et peut être vue dans l'actuelle église paroissiale de Cassanu, dédiée à l'Annunziata.

À la lumière de cette constatation, on peut désormais affirmer que le retable de Mazone a bien été destiné originellement à la Corse. Cela confirme également la datation généralement admise (fin du XV<sup>ème</sup> siècle), puisque la copie partielle d'Anton Simone de Calvi est expressément datée du début du XVI<sup>ème</sup> siècle (1505).

L'œuvre est vraisemblablement restée en place jusqu'à ce que le couvent de Curbàra soit fermé et désaffecté, durant la période de la Révolution française.

Dans les années qui ont immédiatement suivi, l'œuvre fut sans doute vendue. A moins qu'elle n'ait été récupérée par une famille influente de la commune. On pense notamment à celle des comtes Savelli, qui sont les plus riches notables de Curbara, et qui furent peut-être les donateurs du retable.

Une inscription, peinte en blanc derrière le retable, donne une indication sur sa localisation au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle : « Monsieur A. Fiot / chez Madame Veuve Poussielgue / rue Cassette / Paris ». L'inscription concerne Auguste Fiot, mort à Paris en 1899. Il travaillait à la librairie Poussielgue, rue Cassette, au titre de commis. Malgré cet emploi en apparence modeste, Auguste Fiot est un personnage influent du Second Empire. Particulièrement pieux, très introduit dans les milieux catholiques, ami personnel du père Henri Lacordaire, il fréquentait et conseillait spirituellement les dames de la cour de Napoléon III.

Dans le courant des années 1950, le retable de Curbara se retrouve aux mains de la Galerie Heim à Paris, puis il passe dans la collection d'une comtesse ayant souhaité conserver l'anonymat. L'œuvre est ensuite revendue à la Galerie Charpentier de Paris qui va la céder en 1959 à un couple de collectionneurs américains, John et Johanna Bass, de New York (à cette époque, le retable est attribué à un peintre vénitien anonyme de l'école d'Antonio Vivarini).

En 1963, les époux Bass offrent 500 œuvres de leur collection d'art à la ville de Miami Beach afin de créer un musée ouvert au public : le Bass Museum of Art. Le retable de Curbàra fit partie de ce don (inv. n° 63.17). À cette époque, la communauté des historiens de l'art s'était déjà accordée pour reconnaître que le polyptique est attribuable à Giovanni Mazone. Depuis lors, cette attribution n'a plus été remise en question.

Depuis 1963, le retable est conservé dans les collections de ce musée de Floride. Il a participé à plusieurs expositions temporaires et il a été publié dans une dizaine d'ouvrages ou d'articles scientifiques tant aux Etats Unis qu'en Italie.

Le retable de Curbara est une œuvre connue et reconnue au niveau international. C'est une opportunité inattendue qu'elle se soit retrouvée sur le marché de l'art.

Le Bass Museum réorganise ses collections et a souhaité se séparer du retable corse afin d'alimenter son fond d'acquisition et pouvoir ainsi acquérir des œuvres plus en adéquation avec sa politique actuelle.

### **Descriptif de l'œuvre**

Le titre actuellement porté par l'œuvre est : « *Madonna and child, musical angels, and Saint Francis of Assisi...* ».

Ce précieux polyptique, de structure tripartite, présente 6 panneaux peints, ordonnés en deux registres superposés.

Le retable est architecturé, il s'organise en façade d'édicule, structurée par une modénature dorée à la feuille, enrichie d'un décor sculpté de style gothique italien tardif (moultures, colonnettes torsées à chapiteaux feuillés, arcatures polylobées, pinacles fleurons à fenestragés).

Le style de la peinture marque une transition entre deux esthétiques. Des influences gothiques tardives sont sensibles dans des détails tels que les fonds d'or utilisés pour les grands panneaux du registre principal. Cet archaïsme est contrebalancé par des détails inspirés par l'esthétique de la Renaissance, tels que les fonds paysagés des petits panneaux du registre supérieur. Cela est également particulièrement perceptible au niveau du panneau central, occupé par le trône monumental de la vierge. Ce dernier évoque les canons de l'Antiquité romaine.

Dans le registre principal, le panneau axial représente la Vierge, assise en majesté, tenant l'Enfant sur ses genoux. Sur la main gauche de ce dernier s'est posé un chardonneret (un oiseau dont la tête porte des plumes de couleur rouge sang, qui évoque ainsi, symboliquement et traditionnellement, la future passion du Christ). La Vierge et l'Enfant sont entourés de quatre anges musiciens, jouant de divers instruments (tambourin, harpe, luth, viole).

Le grand panneau latéral gauche représente Saint François d'Assise, Saint Antoine de Padoue et Saint Pierre apôtre.

Le grand panneau latéral droit est occupé par saint Jean-Baptiste, saint Bernardin de Sienne et saint Louis de Toulouse.

Dans le registre supérieur, le panneau axial représente le Christ crucifié entouré de la Vierge, Saint Jean l'Évangéliste et Sainte Marie-Madeleine. Les deux petits panneaux latéraux sont consacrés à la scène de l'Annonciation ; à gauche est figuré l'archange Gabriel et à droite la Vierge annoncée.

### **Acquisition de l'œuvre par la Collectivité de Corse**

L'acquisition du retable de Curbara permettra à l'île de retrouver un élément particulièrement prestigieux de son patrimoine. L'œuvre pourrait être publiquement présentée au musée de la Corse, en regard de la Madonna di Brandu, qui y est exposée depuis 2024.

L'information de la tenue de la vente aux enchères est parvenue aux services de la Collectivité de Corse le 27 janvier dernier. Un temps d'expertise et de vérification a ensuite été nécessaire afin de confirmer l'authenticité de l'œuvre.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Corse (DRAC), sollicitée le 30 janvier 2025 par la Collectivité de Corse, a rendu le 5 février 2025 un avis favorable à cette acquisition, étayé par les avis très favorables des différents experts interrogés, notamment le Service des Musées de France. (Cf. procès-verbal de la délégation permanente de la DRAC joint en annexe)

Le Conseil exécutif de Corse a donc décidé de se positionner pour acquérir aux

enchères le retable « de Curbara », œuvre attribuée au peintre Giovanni MAZONE, sous réserve de la validation finale par l'Assemblée de Corse.

M. Pierre-Jean CAMPOCASSO, Directeur du Patrimoine de la Collectivité de Corse a ainsi participé à distance à la vente aux enchères du 6 février 2025 qui s'est tenue à Sotheby's (vente Master Paintings Part 1, lot 301) à New York, et a enchéri dans le but d'acquérir le « retable de Curbàra ».

L'enchère publique, remportée par la Collectivité de Corse, est montée à 290 000 dollars, auxquels s'ajoutent les frais de vente de la maison Sotheby's à hauteur de 20 %, soit 58 000 dollars, pour un total équivalent en euros de 337 012 €.

Après Matisse en 2019, Maurice Utrillo et les deux œuvres de Fernand Léger en 2020, la « Madonna di Brandu » en 2023, le patrimoine de la Corse s'enrichira avec ce précieux triptyque qui rentrera en Corse et permettra au Musée de la Corse de poursuivre sa politique d'acquisitions et de développement de ses collections, telle que définie dans son projet scientifique et culturel validé par l'Assemblée de Corse le 13 février 2020 (délibération n° 2020/017 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le cadre de politique générale des sites archéologiques et musées de Corse).

Il est ainsi proposé à l'Assemblée de Corse de valider l'acquisition par la Collectivité de Corse du « retable de Curbara », œuvre attribuée au peintre Giovanni MAZONE.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.